

[Aller au menu](#)

[Recherche avancée](#) | [contact](#) | [newsletter](#)
[Bienvenue](#)[Vivre à Bernex](#)[La mairie](#)[Agenda 21](#)

Accueil et intégration des personnes migrantes

Le Commune de Bernex en collaboration étroite avec l'Hospice général met un point d'honneur à offrir un accueil qualitatif aux migrants sur notre le territoire communal. Leur situation dramatique montre à quel point cet accueil est nécessaire. La commune est cependant soucieuse que cet accueil soit autant bénéfique pour les migrants que pour nos communiens.

Les personnes qui souhaiteraient s'investir d'une manière ou d'une autre dans l'accueil et l'accompagnement des migrants peuvent s'adresser aux instances suivantes :

- Commune de Bernex
Département Social-Jeunesse
T : 022 850 92 46
i.bayard@bernex.ch
- Comité Bernex accueille
Action solidaire en faveur des personnes migrantes
bernex.accueille@gmail.com
www.bernex-accueille.ch

11 novembre 2016

A ce jour, l'abri PC de Lully n'est plus considéré comme un site d'hébergement prioritaire pour l'Etat de Genève et l'Hospice général.

Par ailleurs, l'arrivée de migrants en Suisse est en recul par rapport aux chiffres de l'année 2015.

L'élan de solidarité qui s'est manifesté début 2016 à Bernex, et qui a rassemblé une huitantaine de personnes voulant offrir leur aide, a débouché, avec l'aide de la commune, sur la création d'un comité de coordination et d'organisation d'activités pour les migrants (spécifiquement pour les habitants du foyer du Lagnon - 150 hommes). Ce comité, prochainement transformé en association du nom de « Bernex Accueille », est en train de mettre sur pied des ateliers de pratique du français ainsi que des moments de rencontre et de convivialité.

Avec la collaboration de l'Hospice général, la commune soutient le comité Bernex Accueille dans ses actions et soutient également les 5 familles réfugiées qui résident à Pré-Lauret (Sézenove). L'intégration de ces dernières a lieu par le biais de multiples mesures (bénévolat, ateliers de français, stages professionnels permettant avant tout d'apprendre et pratiquer le français, intégration dans les clubs sportifs de la région, développement d'une relation de confiance).

12 janvier 2016

Vous l'avez appris par les innombrables reportages des médias : actuellement, des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants viennent chercher en Europe une chance d'échapper aux violences, destructions et autres menaces dans leur propre pays. Notre pays, la Suisse, n'échappe pas à ce besoin d'accueil humanitaire. Et Genève non plus. C'est pourquoi notre Canton a décidé de réquisitionner un certain nombre d'abris PC dans les communes, afin de développer des solutions pour un hébergement d'urgence. Pour la commune de Bernex, cela concerne l'abri PC de Lully, situé sous l'école - c'est une obligation de mise à disposition à laquelle nous ne pouvons nous soustraire. Nous tenons également à souligner que le choix de l'abri PC de Lully n'est pas du ressort de la commune mais du canton. C'est lui qui réquisitionne les emplacements dans le cadre du plan Osiris selon un certain nombre de critères. A Bernex, il n'y avait pas d'autres abris possibles.

Comme vous, la commune estime qu'accueillir dans un abri PC des réfugiés, qui plus est sous une école, n'est pas la solution la plus satisfaisante en termes de dignité humaine et de sécurité. Mais nous sommes là dans une situation d'urgence avec un afflux massif et continu de réfugiés, plus de 34'000 entre janvier et novembre en Suisse. Si les Autorités doivent la sécurité à leurs communiens, elles se doivent aussi de continuer à garder une posture d'ouverture et de solidarité dans la mesure du possible.

Mi-décembre, l'annonce par la commune de la probable arrivée de réfugiés à Lully a suscité un grand nombre de questions accompagné d'un sentiment de peur. Afin de répondre aux interrogations et à l'inquiétude grandissante, une séance d'information à destination en particulier des parents d'élèves a été organisée le 22 décembre à l'aula de Lully en présence des Autorités et de la direction de l'Hospice Générale. Celle-ci a notamment permis de préciser le dispositif de sécurité prévu par l'Hospice Général.

Ce dispositif mis en place par l'Hospice général, intérieur et extérieur, associé à l'encadrement social ne garantit certes pas le risque 0, mais offre des bonnes bases de cohabitation réussie. L'expérience à Versoix, où l'abri se situe également sous une école et héberge une cinquantaine d'hommes, montre que le vivre ensemble dans le respect des uns et des autres est possible. Nous vous invitons à ce titre à regarder le reportage de Téléversoix au sujet du repas solidaire organisé avec les habitants de Versoix et les migrants de l'abri PC à l'occasion des fêtes : <http://televersoix.ch/un-repas-solidaire-avec-les-migrants-de-labri-pc/>.

La commune reçoit par ailleurs un grand nombre de propositions de bénévolat pour accompagner les migrants, les visiter, animer des activités, faire des dons, etc. Le service social est actuellement activement occupé à organiser cette vague de solidarité afin d'apporter tout



Accès direct

- [Carte journalière CFF](#)
- [Agenda communal](#)
- [Toutes les actualités](#)
- [Tous les formulaires](#)
- [Annuaire des entreprises](#)
- [Annuaire des associations](#)
- [Annoncez vos événements](#)
- [Le plan de la commune](#)
- [FAQ](#)
- [Galeries photos](#)
- [Contacts utiles](#)



le soutien moral et social à cette population. C'est un élément particulièrement important pour le suivi et la qualité de vie de cette population fragile.

Mais depuis mi-décembre, le dossier a déjà passablement évolué. La séance publique du 22 décembre a ainsi permis d'informer des avancées suivantes formulées par l'Hospice Général :

- L'abri PC de Lully n'est plus considéré par le canton comme prioritaire comme cela était le cas début décembre
- De ce fait, si accueil de réfugiés il y a, cela ne sera pas avant les mois de mai/juin
- Le nombre de réfugiés qui pourraient être accueillis est réduit à 50, 70 maximum

Certes, cela ne change pas la problématique, mais laisse du temps à la commune pour réfléchir et proposer d'autres solutions d'hébergement, plus en accord avec les principes de dignité, de qualité et d'intégration qu'elle appelle de ses vœux. Cela laisse également du temps pour mieux organiser le volet bénévolat et accompagnement social. Les Autorités sont actuellement en discussion avec l'Hospice Général afin d'évaluer des alternatives possibles. Nous sommes donc sortis de la zone d'urgence et de la précipitation et avons quelques mois et une meilleure marge de manœuvre pour nous organiser et être force de proposition.

Nous continuerons à vous tenir informés des éléments d'informations déterminants relatifs à cet accueil par le biais de ce site internet, de l'affichage public et du journal communal InfosBernex (prochaine édition mars 2016).

Pour celles et ceux qui désirent manifester concrètement leur soutien à notre effort communal de solidarité, il est toujours possible de donner du temps comme bénévole et/ou de faire un don. Si tel est le cas, inscrivez-vous dès à présent auprès du service social communal à i.bayard@bernex.ch ou par téléphone au 022 850 92 92. Une séance d'information sera organisée courant février.

Nous savons que la réussite d'un tel accueil solidaire dépend en définitive de chacun de nous. C'est pourquoi nous continuons à appeler à votre ouverture d'esprit et à votre générosité, pour nous aider à héberger temporairement ces personnes dans les meilleures conditions possibles.

Le Conseil administratif

29 septembre 2015

Le Conseil administratif désire poursuivre son engagement dans le cadre des objectifs établis avec le responsable de l'Hospice général, Monsieur Christophe Girod, qui a été reçu récemment en séance du Conseil administratif, à savoir le développement de micros projets d'intégration, d'une part pour les résidents du foyer du Lagnon, par

- L'utilisation des salles de sport,
- Un Espace de parole avec nos bénévoles,
- Une Collaborations future sur des manifestations,
- Des Coups de mains ponctuels,

En outre, des familles syriennes résideront dès cet automne au foyer de Pré-Lauret à Sézenove. Ces familles ont le statut de réfugiés en provenance de Syrie. Elles font partie d'un Contingent que la Confédération a souhaité accueillir en Suisse.

Il n'est pas prévu que des hommes célibataires soient hébergés à Pré-Lauret 5 compte tenu du fait que ceux-ci seront logés sur d'autres sites sur le Canton.

Ce nouvel accueil générera assurément et inévitablement des interactions avec notre Commune de par

- La fréquentation des écoles pour les enfants
- Les Activités sportives et associatives
- Ainsi que divers soutiens autant aux adultes qu'aux enfants.

La question de l'ouverture d'abris PC pour loger les migrants dans les communes a été soulevée au niveau cantonal. Le Conseil administratif réitère son souhait afin que les migrants puissent être accueillis dignement, même pour une durée temporaire, et les abris PC ne répondraient pas à cette volonté qualitative d'hospitalité.

